



Déclaration de Mireille Apollon
Le 13 janvier 2011
À la Maison du Citoyen,
Salle Vidéotron

Guertin : Le débat public est nécessaire

Je suis favorable à un Centre multifonctionnel à Gatineau. J'ai donc voté pour le projet Montcalm sous réserve des coûts. Si le coût des expropriations s'avère trop élevé, je souhaite avoir un plan B. Conséquemment, il faut que nous ayons réfléchi à une solution de rechange.

Nous avons le temps entre maintenant et avril d'alimenter la réflexion des citoyens et, du coup, la nôtre. Je crois donc que d'autres options doivent être analysées de préférence par un groupe de personnes indépendantes. J'estime que cette réflexion doit être ouverte, les citoyens doivent connaître les options qui sont sur la table. Les discussions doivent être menées en toute transparence et les citoyens doivent entendre les pour et les contre de chaque option.

Quand on se prépare à dépenser 80 millions, c'est normal d'évaluer toutes les options et nous avons du temps pour le faire. Il faut s'assurer que l'option choisie rencontre le support de la population.

Nous proposons donc qu'un document qui décrirait les quatre options suivantes soit produit, en indiquant le plus objectivement possible les pour et les contre de chaque option :

- 1- Le projet de centre multifonctionnel sur Montcalm
- 2- Un projet de centre multifonctionnel sur le site actuel





- 3- Un appel de proposition pour un aréna, ailleurs à Gatineau, qui permettrait de libérer le site actuel pour l'éco-quartier prévu dans le projet Montcalm. Par exemple, le projet Brigil.
- 4- La rénovation de l'aréna actuel

Le document serait produit par la Ville, sous la gouverne de gens ayant une certaine distance du processus (ombudsman, personnalités publiques, etc). Ces mêmes personnes tiendraient des audiences publiques pour permettre à la population, à des experts, etc., de s'exprimer sur les cinq options. Le comité ferait par la suite un rapport, et ce, avant la mi-avril. Rappelons que le conseiller André Laframboise avait fait une proposition similaire en novembre dernier.

Le conseil se prononcerait par la suite, dès qu'il aurait également en main l'étude sur les expropriations.

Pour résumer, nous proposons donc de profiter des semaines qui viennent pour qu'un vrai débat public ait lieu pour que nous soyons en mesure, en avril, de prendre une décision définitive sur ce dossier, dans le respect et l'écoute des citoyens.

©2011 Mireille Apollon
Tous droits réservés.

Avis de confidentialité

L'information contenue dans cette communication est strictement réservée à l'usage de l'individu auquel elle est destinée et peut contenir des informations confidentielles. L'usage de cette information par tout individu autre que la personne désignée, y compris sa distribution, sa reproduction ou sa divulgation est strictement interdit. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur de ce message par retour de courrier électronique, et veuillez supprimer le présent message et détruire immédiatement toutes les copies de ce document.

